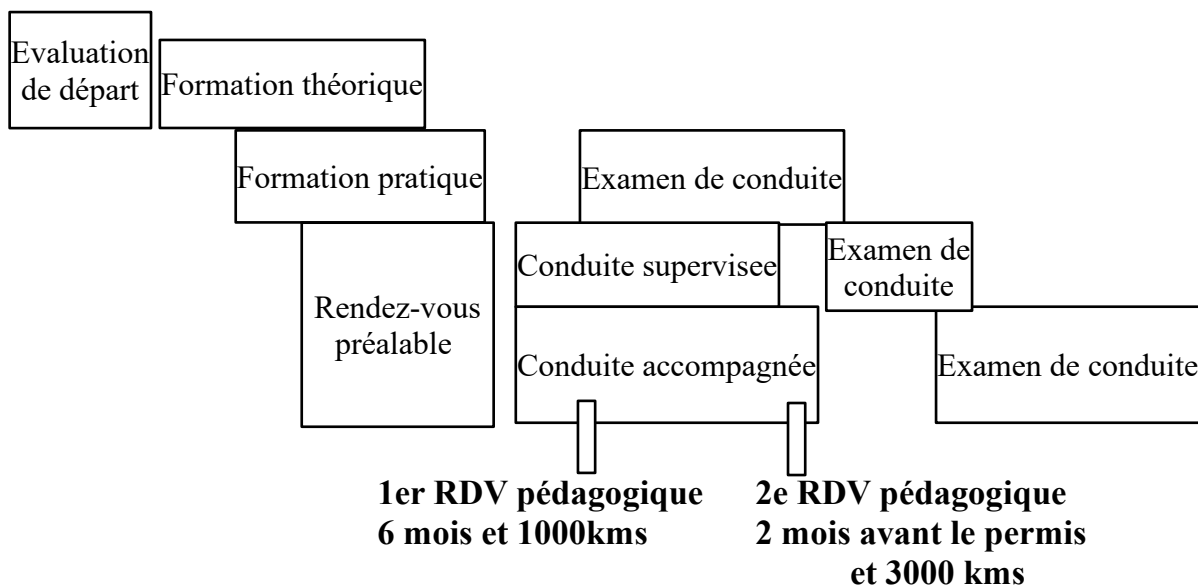


# Parcours de formation au Permis B , AAC et Supervisée



Dès l'inscription du candidat, une évaluation de conduite est effectuée afin de pouvoir établir son profil et d'orienter sa formation pratique. Elle permet l'estimation du nombre d'heures de formation pratique qui sera affinée en fonction de l'évolution/progression de l'élève.

Après remise du livre de code, nous proposons des cours et test via un accès internet ( pass rousseau), des tests et cours en salle par le biais des stage de code intensifs de cinq jours en présentiel d'un moniteur. Ceux-ci sont collectifs sauf exception.

Les tests sont dispensés sur un écran télé par un support informatique par easytest des codes rousseau. Ils consistent en des tests qui sont programmés par le moniteur.

Celui-ci intervient après les 40 questions du test afin de corriger, d'expliquer et de répondre aux interrogations de chacun.

Après obtention de l'ETG ou en cours de cette formation, nous dispensons les cours de conduite. Le candidat est suivi personnellement grâce à sa fiche de suivi, par un ou deux moniteurs au maximum( sauf cas de force majeure) selon le programme de formation .

L'élève se voit remettre un livret d'apprentissage, regroupant les compétences a acquérir, qu'il doit présenter à chaque leçon, afin de suivre son évolution. Une fiche de suivi est remplie en parallèle afin de tracer les leçons et les progrès de l'élève.

Les leçons de conduite sont réalisées en voiture école. Le stagiaire est accompagné à chaque fois d'un enseignant qualifié et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Un minimum légal de 20h doit être réalisé avant présentation à l'examen. Toutefois, la durée de la formation dépend de:

- l'évaluation de départ
- du temps d'apprentissage nécessaire pour valider les 4 compétences de la formations
- la motivation et l'assiduité de l'élève

**La conduite supervisée** peut avoir lieu après un forfait de 20h de cours de conduite, l'obtention du code de la route, un rendez-vous préalable et l'obtention de l'attestation de fin de formation initiale. Un rendez pédagogique de 3h avec l'accompagnateur et l'enseignant permet de relever les point forts et les points faibles de l'élève, en pratique ( conduite en circulation) et en théorique (échanges avec d'autres élèves et accompagnateurs).

La durée de la phase de conduite supervisée est libre ( il n'y ni minimum ni maximum de temps), l'élève n'est pas tenu de parcourir un nombre défini de kilomètres avec son accompagnateur, il n'y a donc aucun minimum imposé par la loi. On peut choisir de faire la conduite supervisée pour une courte période aussi bien que pour une très longue. Toutefois, la conduite supervisée est valable uniquement sur le territoire français. Le véhicule utilisé pour la conduite supervisée doit être muni d'un disque « conduite accompagnée ». L'élève est soumis aux même limitations de vitesse que les jeunes conducteurs.

La conduite supervisée permet, entre autres, de ne pas perdre ses acquis entre 2 passages à l'examen. Nous rappelons qu'il faut avoir 18 ans minimum pour prétendre à la conduite supervisée.

**La conduite accompagnée** peut avoir lieu après un forfait de 20h de cours de conduite, l'obtention du code de la route, et de l'obtention de l'attestation de fin de formation initiale. Un rendez-vous préalable de 2h avec l'accompagnateur et l'enseignant permet de relever les points forts et les points faibles de l'élève, 1h30 de conduite et 30 mn de debriefing .

La durée minimum de la phase de conduite accompagnée est fixée à 1an sans durée maximum.

Dans tous les cas, le stagiaire doit avoir parcouru au minimum 3 000 km.

Après avoir débuté la conduite accompagnée, le stagiaire et au moins l'un des accompagnateurs participent à deux rendez-vous pédagogiques obligatoires ( 3h minimum ).

Ces rendez-vous se dérouleront en présence de l'enseignant de l'auto-école.

Le premier aura lieu après 6 mois de conduite accompagnée et 1 000km effectués.

Le second a lieu à l'issue des 3 000 km que vous aurez réalisés, et 2 mois avant de passer l'examen de la conduite.

Chaque rendez-vous contient pratique ( conduite en circulation ) et une partie théorique ( séance en salle ). Ces rendez-vous vont permettre à l'enseignant de constater et répondre à toutes les interrogations du stagiaire ou accompagnateur.

Au terme des 3 000 kms, le stagiaire peut passer l'examen de la conduite si le niveau le permet.

Une fois que les 4 compétences du programme de formation ont été travaillées, un bilan sera fait et la formation validé par un examen blanc.

Ensuite plusieurs choix selon le niveau de l'élèves sont possible :

- si l'élève est inscrit en apprentissage anticipé de la conduite et suite à un rendez vous préalable avec les accompagnateurs, il partira en conduite accompagnée
- si il est inscrit en permis traditionnelle niveau d'autonomie et de confiance sont bon : préparation à l'examen du permis de conduire
- le niveau de sécurité est correcte, mais l'élève reste très hésitant, manque de confiance : on lui propose la conduite supervisée, après avoir acquis une expérience de conduite, préparation à l'examen du permis de conduire.

## **Parcours de formation au Permis A2**

# / A1

Dès l'inscription du candidat, après remise du livre de code, nous proposons des cours sur ordinateur et des tests en salle. Ceux-ci sont collectifs sauf exception.

Après remise du livre de code, nous proposons des cours et test via un accès internet ( pass rousseau), des tests et cours en salle par le biais des stage de code intensifs de cinq jours en présentiel d'un moniteur. Ceux-ci sont collectifs sauf exception.

Les tests sont dispensés sur un écran télé par un support informatique par easytest des codes rousseau. Ils consistent en des tests qui sont programmés par le moniteur.

Celui-ci intervient après les 40 questions du test afin de corriger, d'expliquer et de répondre aux interrogations de chacun.

Formation pratique sur des 500 CB Honda (pour le A2) et Yamaha YBR (pour le A1)

Les formations sur piste se font au rheu les landes d'apigné 4 rue du cormier ( à 8km et 10 mn de l'auto-école) Pour les heures de conduite « plateau » nos rendez-vous sont exclusivement donnés à l'auto-école, ce qui permet de mettre rapidement en relation le travail effectué sur plateau et la circulation.

Nos cours sont soit individuel (début de formation,) ou à deux motos

Pendant les cours nous trairont les 4 compétences du programme de formation.

Une fois le niveau atteint, nous travaillerons les différents exercices demandé à l'examen plateau et circulation

L'épreuve hors circulation (ou plateau) permet de vérifier après au moins 8 h de formation :

- L'équilibre avec et sans passagers
- La maîtrise des commandes et l'utilisation de la boîte de vitesses
- L'évitement, le freinage et l'inclinaison.
- Le plateau se compose de plusieurs épreuves :
  - Maîtrise de la moto à allure réduite hors circulation (parcours sans moteur avec vérifications et parcours à allure lente avec et sans passager)
  - Maîtrise de la moto à allure plus élevée : freinage et évitement
  - L'interrogation orale (le candidat doit exposer dans un dialogue avec l'expert (l'inspecteur), ses connaissances sur un sujet tiré au sort parmi 12 fiches.)

L'épreuve en circulation :

Objectif après au moins 12 h d'apprentissage en circulation : le candidat a acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

Circulation en ville route et/autoroute.

## **Parcours de formation Attestation A**

# (passage du A2 au A)

Débriefing sur les années de conduite en A2 :

- Retour sur leurs expériences tant positives que négatives
- Listage de leurs interrogations et réponse tant de façon théorique que pratique.

Rappels de certaines notions théoriques (si nécessaire) :

- Réglementation, signalisation et règles de circulation.
- Positionnement du véhicule sur la chaussée.

Cours Théoriques : en salle, internet, CD rom

- Analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes et les tricycles à moteur.
- Les forces : effet gyroscopique, force centrifuge, contre braquage.
- Risques concernant l'adhérence. (exemples : flaque de gas-oil, passage d'un ralentisseur, présence de gravillons, de peintures au sol ou de plaques métalliques)
- Conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.
- Sensibilisation à l'importance de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes).

Formation pratique sur des Honda 600 CB

Nos cours individuels de conduite moto traitent les exercices suivants :

Travail hors circulation (ou plateau)

- L'équilibre avec et sans passagers
- La maîtrise des commandes et l'utilisation de la boîte de vitesses
- L'évitement, le freinage et l'inclinaison.
- Maîtrise de la moto à allure réduite hors circulation (parcours avec et sans passager)
- Maîtrise de la moto à allure plus élevée : freinage et évitement

Formation en circulation

- on travaille les points soulignés au moment de l'évaluation et selon l'attente de l'élève
- Circulation en ville route et/autoroute

## **Exemple de parcours de formation Attestation 125 cm<sup>3</sup>**

Pour prétendre à cette formation, il faut avoir obtenu le permis B depuis au moins deux ans mais néanmoins, elle peut être suivie un mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.

La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles. Elle insiste également sur les avantages qu'il y a à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement. C'est également une occasion unique de réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation.

Rappels de certaines notions théoriques si nécessaire :

- Réglementation, signalisation et règles de circulation.
- Positionnement du véhicule sur la chaussée.

Cours Théorique : en salle ,support utilisé CD rom et internet

- Analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes et les tricycles à moteur.
- Les forces : effet gyroscopique, force centrifuge, contre braquage.
- Risques concernant l'adhérence. (exemples : flaque de gasoil, passage d'un ralentisseur, présence de gravillons, de peintures au sol ou de plaques métalliques)
- Conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.
- Sensibilisation à l'importance de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes).

### Formation pratique sur Yamaha YBR, Scooter 125cc Piaggio ou MP3

Travail hors circulation (ou plateau)

- Prise en main du véhicule et vérifications indispensables : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage
- Démarrer, s'arrêter, positionner son corps pour assurer un meilleur équilibre grâce à une juste répartition du poids
- L'équilibre avec et sans passagers
- La maîtrise des commandes et l'utilisation de la boîte de vitesses
- L'évitement, le freinage et l'inclinaison
- Maîtrise de la moto à allure réduite hors circulation (parcours à allure lente avec et sans passager)
- Maîtrise de la moto à allure plus élevée : freinage et évitement.

- Formation en circulation

Le candidat a acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

- Adapter sa vitesse aux circonstances de la circulation.
- Placements sur la chaussée en fonction notamment des angles morts des véhicules lourds.
- Franchissement d'intersections, changement de direction (négocier un virage en sécurité).
- Dépasser en toute sécurité en tenant compte du phénomène d'aspiration

Circulation en ville route et autoroute

